

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E.

Siège Social : Immeuble CARTE, Lot BC4, CENTRE URBAIN Nord 1082 TUNIS

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 27 Mai 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Emna RACHIKOU (FMBZ-KPMG Tunisie) et Mr Sofiene BEN AMIRA (CMC-DFK International).

Bilan consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2020

(Exprimé en dinars)

ACTIF Situation arrêtée au 31/12/2020	Note	31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
AC1-Actifs incorporels					
AC12- Concessions, brevets, licences, marques		1 767 129	1 629 657	137 473	37 522
AC13- Fonds commercial		90 421	2 247	88 174	90 421
		1 857 550	1 631 904	225 646	127 942
Ecart d'acquisition négatif		-149 964	0	-149 964	-505 544
Ecart d'acquisition Positif		364 236	0	364 236	485 648
Total Ecart d'acquisition	12.1	214 273	0	214 273	-19 896
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines		23 988 918	19 340 533	4 648 386	4 936 390
AC22-Autres installations, outillage et mobilier		5 933 907	5 169 901	764 006	798 858
AC23- Dépôts et cautionnements		5 542	0	5 542	5 542
	12.2	29 928 367	24 510 434	5 417 933	5 740 790
AC3-Placements					
Participations Mises en équivalence		20 293 367	0	20 293 367	18 765 618
AC31-Terrains et constructions					
AC311-Terrains et constructions d'exploitation		20 576 312	4 713 971	15 862 341	16 360 819
AC312-Terrains et constructions hors exploitation		117 413 854	17 783 728	99 630 126	99 399 479
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations					
AC323- Placements dans les entreprises avec un lien de participati		89 027 449	0	89 027 449	88 577 449
AC33-Autres placements financiers					
AC331- Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP		19 543 639	4 324 695	15 218 945	13 344 487
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe		157 787 560	0	157 787 560	104 599 673
AC333- Prêts hypothécaires		0	0	0	0
AC334- Autres prêts		2 789 233	0	2 789 233	4 045 850
AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		116 236 409	34 675	116 201 735	72 397 273
AC336- Autres		1 324 551	0	1 324 551	1 737 061
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédan		52 812	0	52 812	52 812
Stocks des sociétés Filiales		43 411 517	36 295	43 375 222	43 375 222
	12.3	568 163 335	26 893 363	541 269 972	443 890 124
AC4-Placements représentant les provisions techniques afférentes aux cont		0	0	0	
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510-Provision pour primes non acquises		17 030 304	0	17 030 304	19 515 794
AC530-Provision pour sinistres vie		1 292 907	0	1 292 907	910 218
AC531-Provision pour sinistres non vie		0	0	0	34 723 318
		45 750 992	0	45 750 992	55 149 330
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises		7 876 341	0	7 876 341	7 248 214
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe		31 259 595	9 507 313	21 752 283	24 061 897
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance		2 765 792	526 257	2 239 535	2 255 817
AC63-Autres créances					
AC631-Personnel		118 922	0	118 922	379 268
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques		17 816 075	0	17 816 075	18 581 262
AC633-Débiteurs divers		32 070 573	5 143 272	26 927 301	24 948 851
		97 083 114	15 176 841	81 906 273	77 475 308
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		14 636 545	50 000	14 586 545	21 774 294
AC72-Charges reportées					
AC721-frais d'acquisition reportés		2 258 427	0	2 258 427	1 883 867
AC722-Autres charges à répartir		2 547 760	2 229 679	318 080	0
AC73-Comptes de régularisation Actif					
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus		6 690 840	0	6 690 840	6 620 819
AC733-Autres comptes de régularisation		1 514 911	0	1 514 911	2 336 198
AC74-Ecart de conversion		0	0	0	215 223
		26 207 767	2 329 116	23 878 651	32 830 401
Total de l'actif		789 498 766	70 541 658	718 957 108	633 959 617

Bilan consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2020

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Situation arrêtée au 31/12/2020	Note	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres			
CP1- Capitaux propres	13.1.1	25 000 000	25 000 000
CP5- Résultat reporté		0	0
CP1'- Actions d'autocontrôle		-2 641 987	-2 641 987
CP2'- Réserves consolidées	13.1.2	123 232 327	111 320 761
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		145 590 340	133 678 775
CP6- Résultat Consolidé de l'exercice	13.1.3	19 069 746	20 133 728
Total capitaux propres avant affectation		164 660 086	153 812 503
CP6"- Part des minoritaires dans les résultats consolidés	13.1.4	1 091 660	1 343 205
IMCP- Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	13.1.4	14 017 975	12 737 194
Total des intérêts minoritaires		15 109 634	14 080 399
PA1-Autres passifs financiers			
PA13- Emprunts	13.2.1	15 933 788	29 651 359
PA14- Dettes envers les établissements bancaires et financiers		0	69 888
		15 933 788	29 721 247
PA2-Provisions pour autres risques et charges			
PA22-Provisions pour impôts		0	40 000
PA23-Autres provisions		3 465 334	4 146 731
	13.2.2	3 465 334	4 186 731
PA3-Provisions techniques brutes			
PA310- Provisions pour primes non acquises		33 757 603	35 099 982
PA320- Provisions assurances vie		183 706 581	138 093 674
PA330- Provision pour sinistres (vie)		15 393 186	13 933 510
PA331- Provision pour sinistres (non vie)		101 140 730	106 457 549
PA340- Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		6 501 802	5 323 368
PA350 - Provision pour égalisation et équilibrage		1 226 767	1 632 625
PA361- Autres provisions techniques (non vie)		2 803 187	3 005 246
		344 529 856	303 545 954
PA4-Provisions techniques des contrats en unités de compte		0	0
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs		12 701 162	13 006 538
PA6-Autres dettes			
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	13.2.3	17 309 561	14 445 667
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance		26 140 948	19 980 212
PA63-Autres dettes			
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	13.2.4	238 186	243 186
PA632-Personnel	13.2.5	2 104 101	1 665 042
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	13.2.6	5 906 173	11 065 080
PA634-Créditeurs divers	13.2.7	104 256 050	62 825 785
		155 955 017	110 224 971
PA7-Autres passifs			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	13.2.8	6 588 915	5 357 025
PA72-Ecart de conversion		13 314	24 250
		6 602 230	5 381 275
Total du passif		539 187 387	466 066 715
Total des capitaux propres et du passif		718 957 108	633 959 617

**Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2020
(Exprimé en dinars)**

Situation arrêtée au 31/12/2020	Opérations brutes au 31/12/2020	Cessions et / ou rétrocessions au 31/12/2020	Opérations nettes au 31/12/2020	Opérations nettes au 31/12/2019
PRNV1- Primes acquises				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	126 144 677	-52 485 779	73 658 898	65 897 700
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	2 161 009	-2 485 489	-324 480	-667 809
	128 305 686	-54 971 268	73 334 418	65 229 891
PRNT3- Primes de placements alloués, transférés de l'état de résultat	7 659 187		7 659 187	7 324 199
PRNV2- Autres produits techniques	0	0	0	0
CHNV1- Charges de sinistres				
CHNV 11- Montants payés	-54 046 216	12 061 673	-41 984 543	-39 816 139
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	5 316 819	-7 295 537	-1 978 719	-8 549 050
	-48 729 397	4 766 136	-43 963 261	-48 365 189
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	202 059	0	202 059	141 190
CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes	-2 236 223	0	-2 236 223	-889 321
CHNV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	-9 478 172		-9 478 172	-9 095 732
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	374 560		374 560	-93 837
CHNV 43- Frais d'administration	-12 730 433		-12 730 433	-12 010 323
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs	0	5 410 273	5 410 273	7 263 330
	-21 834 045	5 410 273	-16 423 772	-13 936 562
CHNV5- Autres charges techniques	-1 890 330		-1 890 330	-1 228 857
CHNV6- Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-492 587		-492 587	-303 684
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	60 984 350	-44 794 860	16 189 491	7 971 668

**Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2020
(Exprimé en dinars)**

Situation arrêtée au 31/12/2020	Opérations brutes au 31/12/2020	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2020	Opérations nettes au 31/12/2020	Opérations nettes au 31/12/2019
PRV1- Primes				
PRV 11- Primes émises et acceptées	75 071 011	-1 553 493	73 517 517	56 764 033
	75 071 011	-1 553 493	73 517 517	56 764 033
PRV2- Produits des placements				
PRV 21- Revenus des placements	16 222 546		16 222 546	12 074 620
PRV 22- Produits des autres placements	269 829		269 829	135 241
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements	1 936 217		1 936 217	1 515 665
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	434 842		434 842	38 505
	18 863 434	0	18 863 434	13 764 032
PRV3- Plus values non réalisées sur placements			0	0
PRV4- Autres produits techniques			0	0
CHV1- Charges de sinistres				
CHV 11- Montants payés	-12 371 846	730 974	-11 640 872	-14 379 152
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	-1 459 676	382 689	-1 076 987	-5 735 450
	-13 831 522	1 113 663	-12 717 859	-20 114 602
CHV2- Variation des autres provisions techniques				
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-45 612 907		-45 612 907	-15 329 501
CHV 22- Autres provisions techniques	898 445		898 445	-956 815
CHV 23- Provision sur contrats en unité de compte			0	0
	-44 714 462	0	-44 714 462	-16 286 316
CHV3- Participation aux bénéfices et ristournes			-1 178 434	-1 404 425
CHV4- Frais d'exploitation				
CHV 41- Frais d'acquisition	-11 335 420		-11 335 420	-13 328 777
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés			0	0
CHV 43- Frais d'administration	-5 006 762		-5 006 762	-4 798 387
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs			0	0
	-16 342 182	0	-16 342 182	-18 127 164
CHV5- Autres charges techniques	-166 729		-166 729	-130 063
CHV9- Charges de placement				
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'in	-104 374		-104 374	-52 488
CHV 92- Correction de valeur sur placements	-1 576 434		-1 576 434	-1 936 217
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-3 431 691	-23 191	-3 454 881	-119 484
	-5 112 499	-23 191	-5 135 690	-2 108 190
CHV10- Moins values non réalisées sur placements	786 208		786 208	0
CHNT2- Produits de placement alloués, transférés à l'état de résultat	-3 998 216		-3 998 216	-3 173 860
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	9 376 609	-463 021	8 913 589	9 183 447

Etat de résultat consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2020 (Exprimé en dinars)			
Situation arrêtée au 31/12/2020	Note	31/12/2020	31/12/2019
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)		16 189 491	7 971 668
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		8 913 589	9 183 447
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)			
PRNT11- Revenus des placements		8 084 928	4 854 755
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements		1 086 289	525 385
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements		34 405	6 026 222
		6 573 910	10 902 686
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie,		3 998 216	3 173 860
CHNT1- Charges des placements			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts		-2 919 893	-1 724 572
CHNT12- Correction de valeur sur placements		-1 311 131	-1 086 289
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements		-294 682	-9 946
CHNT14- Charges Financières nettes des filiales	14.1	-1 829 565	-3 699 180
		-6 355 271	-6 519 987
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		-7 659 187	-7 324 199
PRNT2- Autres produits non techniques			
PRNT20 - Autres produits non techniques		-9 225	80 910
PRNT21 - Revenus des filiales	14.2	72 693 391	84 040 511
PRNT22 - Autres Produits des filiales		47 327	47 503
CHNT3- Autres charges non techniques			
CHNT30 - Autres charges non techniques		-1 486 745	-1 537 415
CHNT31- Achat Marchandise / Approvis consom filiales		-50 837 884	-61 635 443
CHNT32- Autres Charge des Filiales		-15 711 253	-11 553 962
Résultat provenant des activités ordinaires		26 356 358	26 829 578
CHNT4- Impôts sur le résultat:		-9 665 175	-8 431 114
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		16 691 183	18 398 463
PRNT4 - Gains Extraordinaires		0	0
CHNT5 - Pertes Extraordinaires		-424 151	-635 457
Résultat extraordinaire		16 267 032	17 763 006
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		0	0
Résultat net de l'exercice après impôts		16 267 032	17 763 006
Annulation des résultats des filiales		-1 055 163	-5 369 609
Annulation du résultat de la CARTE VIE		-8 354 165	-7 694 125
Annulation du résultat de la Mère (CARTE)		-6 857 704	-4 699 273
Affectation des résultats des filiales sur le résultat consolidé		15 409 541	16 896 240
Quote part du groupe dans le résultat des entreprises associées		3 660 205	3 237 488
Résultat net de l'exercice Consolidé		19 069 746	20 133 728
Part du groupe dans le résultat consolidé		19 069 746	20 133 728
Part des minoritaires dans le résultat consolidé		1 091 660	1 343 205

Etat de flux de trésorerie consolidé du Groupe "CARTE"
arrêté au 31/12/2020
 (Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	203 392 653	197 863 417
Sommes versées pour paiement des sinistres	-58 075 950	-72 749 511
Commissions versées aux intermédiaires	-19 182 393	-21 034 378
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	-70 194 771	-66 088 667
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-29 301 724	-42 750 131
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-1 508 151 308	-81 214 901
Encaissements liés à la cession de placements financiers	1 407 001 006	50 663 134
Taxes sur les assurances et autres impôts versées au Trésor	-19 483 350	-17 490 418
Produits financiers reçus	24 904 065	18 427 441
Autres mouvements	81 117 681	44 926 740
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	12 025 910	10 552 726
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-6 999 494	-2 033 779
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 540 395	7 700 433
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières	-15 539 851	-2 219 561
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	-5 000 000
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de p	-450 000	-3 525 000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de pa	8 136 136	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-10 312 814	-5 077 907
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions (Adhésion)	1 000 000	12 800 000
Produits de Change sur capital social	-4 275 432	-10 258 906
Encaissements provenant d'emprunts	41 756 114	33 311 840
Remboursements d'emprunts	-39 077 396	-35 336 076
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	-8 325 129	-7 475 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-8 921 842	-6 958 142
Variation de trésorerie	-7 208 746	-1 483 323
Trésorerie de début de l'exercice	21 824 294	23 307 617
Trésorerie de fin d'exercice	14 615 548	21 824 294

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**AU 31 DECEMBRE 2020****1. PRESENTATION DU GROUPE**

Le groupe CARTE est composé au 31 Décembre 2020, de 17 sociétés composées d'une société mère, onze filiales et deux sociétés associées opérant dans divers secteurs d'activité, présentées comme suit :

- CARTE assurances (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne)
- CARTE VIE (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie)
- COTIF SICAR (Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement)
- COFITE SICAF (Compagnie Financière d'investissement Tuniso-Européenne)
- CCF (COFIB Capital Finance)
- SIDHET (Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie)
- CIIM (Compagnie Immobilière industrielle et Modulaire)
- CITE (Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne)
- Utique GAZ
- CODIS (Computer Distribution)
- BUSINESS TOWERS (Promotion immobilière)
- RVS
- LINDE GAS (Industrie du Gaz)
- ASKIA
- VALOFISH
- INCOM
- SERENITY

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe :

CARTE assurances (société mère) :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

Identité

- Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne
- Siège Social : Lot BC4 - Centre Urbain Nord 1082 - TUNIS
- Capital Social : 25 MDT
- Tel : 71. 184.000 / Fax : 71.184.184
- RC : B 18794 1997
- E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

Conseil d'Administration :

- Président Directeur Général : Hassine DOGHRI
- Administrateurs :
 - ✓ Radhi MEDDEB
 - ✓ Néjib DOGHRI
 - ✓ Union Tunisienne de Participation.
 - ✓ Abderrahmen Fatmi
 - ✓ Christian Huyghues Despointes
 - ✓ SEPCM

Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, l'Assurance CARTE a choisi d'être une compagnie d'assurance multi branches.

Les branches gérées par l'Assurance CARTE sont les suivantes :

- ✓ Assurance Automobile
- ✓ Assurance Transport
- ✓ Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- ✓ Assurance Construction
- ✓ Assurance de Responsabilité Civile Générale
- ✓ Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- ✓ Assurances des autres Dommages aux Biens
- ✓ Assurance-Crédit et Assurance Caution
- ✓ Assurance Assistance
- ✓ Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- ✓ Assurances contre les Accidents Corporels
- ✓ La Réassurance

Les clients

L'assurance CARTE répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

L'assurance CARTE s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. L'assurance CARTE est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie, Aviation, Construction, Hôtellerie, Industries, textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique, Finances, Transports.

Les Particuliers

L'assurance CARTE entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. L'assurance CARTE offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : maladie, décès, assurance vie et retraite. L'assurance CARTE propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

Le réseau

Avec un groupe de professionnels, CARTE étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

Le capital social s'élève au 31/12/2020, à 25 MDT répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de C.I.	Nombre de Total	Part du Capital en (%)
COFITE SICAF	-	147 681	147 681	5,91%
COTIF SICAR	-	93 581	93 581	3,74%
Autres	2 250 000	8 739	2 258 739	90,35%
TOTAL	2 250 000	250 000	2 500 000	100,00%

CARTE VIE

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie (CARTE) est une société anonyme créée en date du 23/12/2010.

L'objet est la pratique des opérations d'assurances vie. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97-24 du 28 avril 1997, et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

Il est à noter que la société CARTE Vie, en 2019, a augmenté son capital de 13 000 000 DT à 15 000 000 DT totalement libéré, dont la répartition est comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
Assurances CARTE	1 483 150	14 831 500	98,877%
COFITE	5 000	50 000	0,333%
COTIF	340	3 400	0,023%
CITE	170	1 700	0,011%
Autres	10340	103 400	0,756%
TOTAL	1 500 000	15 000 000	100%

COTIF SICAR :

La Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement est une société d'investissement à capital risque qui a été créée le 27 Août 1996 et qui siège à la zone urbaine nord au siège de CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement.

La COTIF SICAR est contrôlée par CARTE détenant 92,556% de son capital libéré qui s'élève au 31/12/2020, à 24 855 320 DT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
Assurances CARTE	2 300 521	23 005 210	92,556%
CITE	25 000	250 000	1,006%
COFITE	10	100	0,001%
Autres	160 001	1 600 010	6,437%
TOTAL	2 485 532	24 855 320	100,00%

COFITE SICAF :

La Compagnie Financière et d'Investissement Tuniso-Européenne est une société d'investissement à capital fixe qui a été créée le 28 Juin 1993, et qui siège à la zone urbaine nord au siège de CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement.

La COFITE SICAF est contrôlée par CARTE détenant 75,55 % de son capital libéré et qui s'élève au 31/12/2020, à 9 MDT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
ASSURANCES CARTE	679 990	6 799 900	75,554%
Autres	220 005	2 200 050	24,445%
CITE	5	50	0,001%
TOTAL	900 000	9 000 000	100%

CCF :

La Cofib Capital Finance est une société d'intermédiation boursière tunisienne qui siège au 51, Av.JUGURTHA – Mutuelleville 1002 TUNIS. Sa forme juridique est une société anonyme agréée pour exercer le négoce des valeurs mobilières, la gestion de portefeuilles pour le compte des clients et le placement des titres, son capital libéré s'élève au 31/12/2020, à 3,000 MDT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre d'actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	149 368	1 493 680	49,79%
COFITE	54 000	540 000	18,00%
Autres	96 632	966 320	32,21%
TOTAL	300 000	3 000 000	100,00%

SIDHET :

La Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie est une société de gestion hôtelière constituée le 03 Mai 1968 et qui siège à l'Avenue. Hédi NOUIRA 8050 HAMMAMET.

Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, dont le nom commercial est LE GRAND HOTEL Hammamet – Tunisie. Son capital libéré au 31/12/2020, s'élève à 27,5 MDT détaillés comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	1 703 201	17 032 010	61,935%
CITE	10	100	0,000%
CARTE VIE	300 000	3 000 000	10,909%
Autres	3 995	39 950	0,145%
COTIF SICAR	519 050	5 190 500	18,875%
COFITE SICAF	223 744	2 237 440	8,136%
TOTAL	2 750 000	27 500 000	100,00%

Il est à noter que la société SIDHET, par son assemblée générale extraordinaire en date du 13/03/2015, a augmenté son capital de 24 MDT à 25 MDT et par son assemblée générale extraordinaire en date de 14/05/2019, a augmenté son capital de 25 MDT à 27,5 MDT.

CIIM :

La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire est une société de promotion immobilière et locations connexes, située au 51 Av. JUGURTHA 1003-TUNIS, constituée le 03 Avril 2001, et est entrée en exploitation le 31 Décembre 2003. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, contrôlée par CARTE et dont la structure de capital libéré se présente, au 31/12/2020, comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF_SICAR	24 500	2 450 000	60,27%
CARTE VIE	10 025	1 002 500	24,66%
CITE	2 000	200 000	4,92%
STEC	999	99 900	2,46%
COFITE_SICAF	999	99 900	2,46%
SEPCM	999	99 900	2,46%
CARTE ASSURANCES	1 125	112 500	2,77%
Autres	3	300	0,01%
TOTAL	40 650	4 065 000	100,00%

Il est à noter que La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire, par son assemblée générale extraordinaire en date du 19/06/2015, a augmenté son capital de 2 065 000 DT à 4 065 000 DT

CITE :

La Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne est une société anonyme de promotion immobilière sise à la Tour Babel - bloc A - 1er Etage - Rue Jean Jacques ROUSSEAU - 1073 MONTPLAISIR TUNIS et dont CARTE est l'actionnaire majoritaire détenant 83% du capital social libéré qui se détail au 31/12/2020, comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	265 750	2 657 500	83,05%
SEPCM	32 250	322 500	10,08%
COFITE SICAF	20 000	200 000	6,25%
EMP	1 000	10 000	0,31%
Autres	1 000	10 000	0,31%
TOTAL	320 000	3 200 000	100%

Il est à noter que la société CITE, par son assemblée générale extraordinaire en date du 25/06/2014, a augmenté son capital de 2 000 000 DT à 3 200 000 DT.

UTIQUE GAZ :

Utique Gaz est une société anonyme de production et de commercialisation de gaz industriel en cours de démarrage, installée au 14, rue des entrepreneurs, CHARGUIA 2, 1080 Tunis Aéroport. Elle a été créée le 15/12/2004. Son capital est totalement libéré au 31/12/2020, et est réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE VIE	10 000	1 000 000	25,00%
CARTE	20 000	2 000 000	50,00%
COTIF SICAR	7 500	750 000	18,75%
LINDE GAS TUNISIE	1 000	100 000	2,50%
COFITE	500	50 000	1,25%
CITE	500	50 000	1,25%
Autres	500	50 000	1,25%
TOTAL	40 000	4 000 000	100,00%

CODIS :

COMPUTER DISTRIBUTION est une société anonyme dont l'activité est le commerce de gros de tout matériel et produit informatique installée à la rue 102, Les barges du Lac, 2045 Tunis. Elle a été créée le 28 septembre 1998. Son capital social s'élève au 31/12/2020, à 4,4 MDT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF SICAR	14 197	1 419 700	26,29%
CARTE	23 872	2 387 200	44,20%
IBM TUNISIE	8 415	841 500	15,58%
ATB	7 508	750 800	13,90%
Autres actionnaires	8	800	0,03%
TOTAL	54 000	5 400 000	100,00%

Il est à noter que la société CODIS, par son assemblée générale extraordinaire en date du 16/06/2020, a augmenté son capital de 4 400 000 DT à 5 400 000 DT.

BUSINESS TOWERS :

Business Towers est une société à responsabilités limitées dont l'activité est la promotion immobilière installée 12 AVENUE HABIB THAMEUR TUNIS 1069. Elle a été créée en 2008. Son capital social s'élève au 31/12/2020, à 6,5 MDT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE ASSURANCES	499 999	4 999 990	76,92%
CARTE VIE	150 000	1 500 000	23,08%
Autre	1	10	0,00%
TOTAL	650 000	6 500 000	100,00%

RVS

La société « RVS » S.A est une société anonyme au capital de Trois Cent Mille Dinars (300 000 DT), sise au lot BC4, Immeuble Carte, centre Urbain Nord 1082 Tunis. La société a pour objet :

- Le recouvrement des créances pour le compte de tout client
- L'achat des créances pour son propre compte et le recouvrement des créances pour le compte des tiers
- Tous services d'études, conseils, expertises, assistance, et d'information en rapport avec l'activité de nature à en faciliter dans tous domaines, notamment dans celui de l'information, de nature à promouvoir le développement de la société ou à faciliter l'exercice de son activité.

Son capital social s'élève à 300 000 DT divisé en 30 000 actions nominatives de (10 DT) chacune, détenu comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF-SICAR	19 498	194 980	64,99%
COFITE-SICAF	3 000	30 000	10,00%
CIIM	1 250	12 500	4,17%
CITE	1 250	12 500	4,17%
BUSINESS TOWERS	5 000	50 000	16,67%
Autres	2	20	0,00%
TOTAL	30 000	300 000	100,00%

SERENITY

La société «SERENITY CAPITAL FINANCE HOLDING» dont la constitution est datée du 04 août 2020, est une société anonyme ayant pour objet la détention et la gestion des participations dans le capital d'autres sociétés.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2020 à un montant nominal de 1 000 000 DT, divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune, détenu comme suit :

- CARTE à concurrence de 45 000 actions.
- CARTE VIE à concurrence de 45 000 actions.
- COTIF SICAR à concurrence de 9 000 actions.
- M. Hassine DOGHRI à concurrence de 850 actions.
- M. Mehdi DOGHRI à concurrence de 50 actions.
- M. Hakim DOGHRI à concurrence de 50 actions.
- M. Karim ABDELKAFI à concurrence de 50 actions.

INCOM

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF-SICAR	120	1200	60,00%
MB CONSULTING SARL	80	800	40,00%
TOTAL	200	2 000	100,00%

2. REFERENTIEL

Les états financiers consolidés du Groupe CARTE ont été arrêtés au 31 Décembre 2020, conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation à savoir :

- ✓ La norme NCT 35, Etats financiers consolidés ;
- ✓ La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- ✓ La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- ✓ La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ; et
- ✓ La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

3. PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du Groupe CARTE est composé des sociétés suivantes :

Société(*)	% de contrôle 2020	% de contrôle 2019	% d'intérêt 2020	% d'intérêt 2019	Méthode de consolidation	Rapport CAC
CARTE	100,00%	100,00%	98,34%	98,34%		X
UTIQUE GAZ	96,25%	96,25%	92,78%	92,78%	IG	
COFITE-SICAF	75,56%	75,56%	74,30%	74,30%	IG	X
CITE	89,30%	89,30%	86,31%	86,31%	IG	X
LINDE GAS	39,23%	39,23%	35,42%	35,42%	ME	
CIIM	95,08%	95,08%	88,22%	88,22%	IG	X
COTIF-SICAR	93,56%	93,56%	91,89%	91,89%	IG	X
SIDHET	99,85%	99,85%	94,93%	94,93%	IG	
CODIS	70,50%	70,50%	67,63%	67,63%	IG	
CCF	67,79%	67,79%	62,33%	62,33%	IG	X
Business Towers	100,00%	100,00%	98,15%	98,15%	IG	
ASKIA	38,81%	38,81%	38,00%	38,00%	ME	
CARTE VIE	99,24%	99,24%	97,51%	97,51%	IG	X
RVS	99,99%	99,99%	90,78%	98,34%	IG	X

- ❖ **IG** : Intégration globale
- ❖ **ME** : Mise en équivalence
- ❖ **X** : Le rapport de commissaire aux comptes a été communiqué.

➤ 13 sociétés sont contrôlées par CARTE et donc intégrées globalement et 3 avec influence notable.

➔ Les états financiers des sociétés intégrées globalement ont été cumulés aux comptes de la société mère, compte par compte, tout en éliminant toutes les transactions intragroupes et les titres de participation.

4. METHODE DE CONSOLIDATION UTILISEE

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'**Intégration Globale**

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées par la société mère CARTE, elle consiste à :

- Au niveau du bilan, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, et à répartir le montant des capitaux propres en intérêts groupe et en intérêts minoritaires ;
- Au niveau de l'état de résultat, à reprendre tous les postes de charges et de produits, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, puis à répartir le résultat entre ce qui revient au groupe et ce qui revient aux minoritaires.

5. ELIMINATION DES OPERATIONS INTERNES

Les dettes et créances intragroupe, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations intragroupe sont éliminées pour les filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

6. IMPOT SUR LE RESULTAT

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé en application de la convention de rattachement des charges aux produits. Ainsi, les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report d'impôts « basée sur le bilan » appelée approche bilancielle. Cette approche repose sur les différences temporelles entre :

- ✓ La valeur comptable des actifs et des passifs, et
- ✓ La valeur fiscale des actifs et des passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Pour les entreprises présentant des pertes répétées pendant les derniers exercices, l'impôt différé est évalué aux taux effectif de 17,77% conformément à l'IAS 12.

7. AFFECTATION DU COUT D'ACQUISITION TRAITEMENT DE REFERENCE

- Les actifs et passifs identifiables comptabilisés (selon le paragraphe 21 de la NCT 38 du SCE) sont évalués pour un montant égal au total de :

- a. La juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'acquisition à concurrence de la part d'intérêts obtenus par l'acquéreur dans l'opération ; et

- b. La part des minoritaires dans les valeurs comptables antérieures à l'acquisition des actifs et passifs identifiables de la filiale.

Tout goodwill est comptabilisé selon la présente note :

« Le coût d'une acquisition est affecté aux actifs et passifs identifiables comptabilisés par référence à leur juste valeur à la date de l'opération d'acquisition. Toutefois, le coût de l'acquisition ne correspond qu'au pourcentage des actifs et des passifs identifiables acquis. En conséquence, lorsqu'un acquéreur acquiert moins de la totalité des actions de l'autre entreprise, les intérêts minoritaires en résultant sont évalués sur la base de la part revenant aux minoritaires dans la valeur comptable antérieure à l'acquisition de l'actif net identifiable de la filiale. Il en est ainsi parce que la part des minoritaires n'a pas fait partie de l'opération d'acquisition »

Le traitement de référence sera à cet effet, retenu.

Toutefois, afin de faciliter les calculs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables au moment de chaque acquisition ont été estimées à la valeur mathématique tel que dégagée aux états financiers audités, pour le calcul des écarts de première consolidation.

8. AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION

Amortissement du goodwill positif :

Le goodwill positif est amorti sur une base systématique sur sa durée d'utilité. Celle-ci a été estimée à 5 ans.

Mode d'amortissement : Conformément à la norme comptable tunisienne n°38, le mode linéaire a été retenu pour l'amortissement du goodwill.

Amortissement du goodwill négatif :

❖ Présentation :

Tout excédent, à la date de l'opération d'acquisition, de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition est comptabilisé en tant que goodwill négatif qui est présenté parmi les actifs en signe moins dans la même rubrique du bilan que le goodwill.

❖ Imputation :

• **Règle 1 :**

Dans la mesure où le goodwill négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas, à la date d'acquisition, des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif est comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées.

➡ **Ce traitement a été retenu pour les goodwill négatifs dégagés au cours d'un exercice bien précis et pour lequel des pertes ont été constatées au cours d'exercices ultérieurs.**

Toutefois, les produits constatés ne devraient excéder le montant desdites pertes constatées.

- **Règle 2 :**

Dans la mesure où le goodwill ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- a. Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- b. Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

➡ **Traitement retenu :**

Dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures attendues qui ont été identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur et qui peuvent être évaluées de manière fiable, le goodwill négatif est un profit qui est comptabilisé en produits sur une durée de consommation des avantages économiques futurs incorporés dans les actifs estimées à 5 ans. Durée fixée à titre de simplification des calculs.

9. ACQUISITIONS SUCCESSIVES

- Une participation peut résulter de plusieurs opérations d'acquisition, par exemple lorsqu'elle s'effectue par étapes par des achats successifs en bourse. Lorsque tel est le cas, chaque opération importante est traitée séparément pour la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et pour celle du montant de tout goodwill ou goodwill négatif provenant de cette opération. Ceci aboutit à une comparaison, étape par étape, du coût des prises de participation individuelle avec la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs acquis, lors de chaque étape importante.

- Lorsqu'une acquisition s'effectue par achats successifs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables peuvent varier à la date de chaque opération d'échange. Si tous les actifs et passifs identifiables relatifs à une acquisition sont ajustés à la juste valeur applicable au moment des achats successifs, tout ajustement de la part d'intérêts détenue précédemment par l'acquéreur est une réévaluation comptabilisée en tant que telle.

Avant de pouvoir être qualifiée d'acquisition, une opération peut être qualifiée de participation dans une société associée et être comptabilisée par application de la méthode de la mise en équivalence selon la NC 36 participations dans des entreprises associées. Dans ce cas, la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et la comptabilisation du goodwill ou goodwill négatif se produisent, par convention, à compter de la date à laquelle la méthode de mise en équivalence est appliquée. Lorsque la participation n'était pas précédemment qualifiée de participation dans une entreprise associée, la juste valeur des actifs et passifs identifiables est déterminée à la date de chaque étape importante et les goodwill ou goodwill négatifs sont comptabilisés à compter de la date d'acquisition.

10. NOTE SUR CONTRATS TEMPORAIRE DECES AYANT FAIT L'OBJET DE REPORT D'ECHEANCE SUITE A LA COVID-19

Le Décret-loi n° 2020-19 du 15 mai 2020, portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients a prévu que les contrats d'assurances continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report. Toutefois, étant donné que ces reports apportent des changements aux tableaux d'amortissement des crédits et les garanties offertes aux banques, la constatation d'un engagement supplémentaire reste tributaire du paiement d'une prime complémentaire par les banques désirant se couvrir sur les risques additionnels et l'envoi par ces dernières des éléments des reports effectués avec la signature d'un avenant entre les parties.

11. FAIT MARQUANT DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2020, la société « ASSURANCES CARTE » a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés et des acomptes provisionnels et ce pour l'exercice 2016.

La notification initiale des résultats de la vérification, parvenue à la compagnie le 25/11/2020, fait état d'un redressement de 1 528 896 DT pénalités de retard incluses.

La compagnie s'est opposée aux principaux points évoqués par les services de contrôle fiscal dans sa réponse aux résultats de la vérification fiscale du 05/01/2021.

L'administration fiscale a formulé, en date du 01/04/2021, sa réponse aux différents points évoqués par la compagnie dans son opposition susvisée en rejetant la majorité des points exposés et défendus par la compagnie. Le redressement initial a été, ainsi, retenu.

Contestant la totalité des points non retenus par l'administration fiscale, la compagnie s'est opposée de nouveau, dans une 2ème réponse en date du 14/04/2021, aux résultats du contrôle fiscal en formulant, à la même date, une demande de transfert de son dossier devant la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale qu'elle conteste.

Par ailleurs et au cours de l'exercice 2020, la société « CARTE Vie » a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie au titre des impôts sur les sociétés, des acomptes provisionnels, de la TVA, de la retenue à la source, de la TFP, du FOPROLOS, de la TCL et du droit d'enregistrement, et ce pour l'exercice 2016.

La notification initiale des résultats de la vérification, parvenue à la compagnie le 29/12/2020, fait état d'un redressement de 3 575 930 DT pénalités de retard incluses.

La société CARTE VIE a constitué une provision pour risque de l'ordre de 700 000 DT, sur la base de l'évaluation faite par le conseiller fiscal qui tient compte des réponses à la notification de redressement envoyées aux autorités de contrôle. A la date du présent rapport, la société n'a pas encore reçu une réponse de la part de l'administration fiscale et l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé.

12. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

- ❖ Le 17 Mars 2021, le groupe CARTE a acquis 7.800.000 actions de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI), pour un prix de 23,500 dinars par action, soit un montant global de 183,3 millions de dinars, représentant une participation de 39% du capital de l'UBCI détenue par le groupe bancaire français qui conserve une participation d'un peu plus de 11% au capital de l'UBCI.

13. NOTES RELATIVES À L'ACTIF :**Actifs incorporels**

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2020			31/12/2019	Variation
	Brut	Amort et prov	Net	Net	
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	1 767 129	1 629 657	137 473	37 522	99 951
CARTE	1 105 244	1 027 122	78 122	32 340	45 782
Autres Sociétés du Groupe	661 885	602 535	59 350	5 182	54 168
AC13- Fonds commercial	90 421	2 247	88 174	95 603	-7 429
CARTE	90 421	-	90 421	90 421	-
Autres Sociétés du Groupe	-	2 247	-2 247	5 182	-7 429

 **Ecart d'acquisition positif**

Société	31/12/2020	31/12/2019
CIIM	-	-
SIDHET	310 481	413 974
CARTE VIE	53 755	71 674
TOTAL	364 236	485 648

 **Ecart d'acquisition négatif**

Société	31/12/2020	31/12/2019
CIIM	-	-8 096
COTIF SICAR	-149 964	-254 595
SIDHET	-	-
UTIQUE	-	-242 853
TOTAL	- 149 964	-505 544

Actifs corporels d'exploitation

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2020			31/12/2019	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
AC21-Installations techniques et machines	23 988 918	19 340 533	4 648 386	19 340 533	-14 692 147
CARTE	6 759 604	4 980 665	1 778 940	1 975 465	-196 525
Autres Sociétés du Groupe	17 229 314	14 359 868	2 869 446	17 365 068	-14 495 622
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	5 933 907	5 169 901	764 006	19 340 533	-18 576 527
CARTE	1 433 645	1 257 896	175 749	297 782	-122 033
Autres Sociétés du Groupe	4 500 262	3 912 005	588 257	19 042 751	-18 454 493
AC23- Dépôts et cautionnements	5 542	-	5 542	5 542	-
CARTE	-	-	-	-	-
Autres Sociétés du Groupe	5 542	-	5 542	5 542	-

Placements**Terrains et constructions**

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2020			31/12/2019	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Terrains et constructions d'exploitation	20 576 312	4 713 971	15 862 341	16 360 819	-498 478
Terrains et constructions hors exploitation	117 413 854	17 783 728	99 630 126	99 399 479	230 647
TOTAL	137 990 165	22 497 699	115 492 467	115 760 298	-267 831

Participations et Autres placements financiers

	31/12/2020			31/12/2019	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Participations dans les entreprises liées	89 027 449	-	89 027 449	88 577 449	450 000
Autres placements financiers	297 734 204	4 359 369	293 374 835	196 871 145	96 503 690
Stocks des sociétés Filiales	43 411 517	36 295	43 375 222	43 375 222	-
TOTAL	430 173 170	4 395 664	425 777 506	328 823 816	96 953 690

14. NOTES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :**Capitaux propres****Capital social ou fonds équivalent**

Le capital social s'élève au 31/12/2020, à 25 MDT, reflétant le capital de la société mère du fait de l'annulation des capitaux propres des filiales lors de l'ajustement ayant concerné l'annulation des titres de participation.

Réserves consolidées

Filiale	31/12/2020	31/12/2019
CARTE	55 553 922	53 161 758
COFITE-SICAF	987 862	931 324
CITE	-574 624	-347 822
CCF	1 489 880	1 229 232
CODIS	5 849 812	4 021 155
CIIM	1 327 496	1 472 453
UTIQUE GAZ	10 455 151	9 677 746
COTIF-SICAR	-466 016	-1 578 493
BUSINESS TOWERS	-2 842 869	-3 415 988
SIDHET	23 317 522	26 057 461
CARTE VIE	40 692 261	33 222 881
INCOM	45 086	-
SERENITY	-	-
RVS	-74 569	22 674
LINDE GAS	-5 803 781	-6 901 412
ASKIA	-6 720 678	-6 232 207
VALOFISH	-4 128	-
TOTAL	123 232 327	111 320 761

Résultats consolidés

Le résultat consolidé est obtenu à partir des résultats individuels des sociétés du groupe moyennant des retraitements visant à tenir compte, notamment, de l'impact de :

- ✓ L'élimination des opérations intragroupe,
- ✓ L'élimination de la part des minoritaires dans les résultats individuels des filiales, et
- ✓ L'amortissement des écarts d'acquisition.

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	Résultat de l'exercice avant élimination des opérations inter-groupe		Variation	Résultat consolidé		Variation
	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019	
La CARTE	12 496 578	11 100 650	1 395 928	6 743 759	4621191	2 122 568
COTIF-SICAR	215 923	-527 295	743 218	416 135	1128105	-711 970
COFITE-SICAF	171 769	245 255	-73 486	7 146	56 538	-49 392
CITE	111 776	-488 864	600 640	64 948	-340 613	405 561
CIIM	229 033	435 993	-206 960	433 954	-11 101	445 055
BUSINESS TOWERS	1 060 647	164 616	896 031	490 137	573 119	-82 982
UTIQUE GAZ	1 704 364	1 383 773	320 591	2 139 316	1751258	388 058
CCF	18 071	212 720	-194 649	63 734	260 648	-196 914
CODIS	2 614 950	2 271 016	343 934	1 793 317	1551443	241 874
SIDHET	-5 055 615	-819 277	-4 236 338	-4 611 610	-95 450	-4 516 160
INCOM	37 106	-	37 106	-159 657	-	1 159 657
SERENITY	2 843	-	2 843	2 741	-	2 741
RVS	83 729	58 010	25 719	-102 779	-80 777	-22 002
CARTE VIE	8 710 565	8 561 670	148 895	8 128 399	7484780	643 619
LINDE GAS	-	-	-	942 733	1105572	-162 839
ASKIA	-	-	-	2 348 190	2131916	216 274
VALOFISH	-	-	-	369 281	-	369 281
TOTAL GENERAL	22 401 739	22 598 267	-196 528	19 069 746	20 136 629	-1 066 883

Intérêts minoritaires

	Part des minoritaires dans les résultats consolidés		Variation	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres		Variation
	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019	
CARTE	113 945	78 081	35 864	716 848	676 430	40 418
BUSINESS TOWERS	9 251	10 817	-1 566	-47 840	-58 657	10 817
CARTE VIE	207 848	191 426	16 422	1 228 197	1037164	191 033
CCF	38 515	157 513	-118 998	1 960 240	1802727	157 513
CIIM	56 848	2 505	54 343	378 388	393 752	-15 364
CITE	10 301	-54 023	64 324	258 994	294 965	-35 971
CODIS	858 420	742 641	115 779	3 449 273	2573937	875 336
COFITE-SICAF	2 472	19 557	-17 085	2 606 455	2586898	19 557
COTIF-SICAR	27 503	90 365	-62 862	1 581 343	1492358	88 985
RVS	-10 438	-1 365	-9 073	-7 553	-22 654	15 101
SERENITY	102	-	102	10 000	-	10 000
INCOM	-129 932	-	-129 932	37 492	-	37 492
SIDHET	-240 675	-14 531	-226 144	864 093	1019805	-155 712
UTIQUE GAZ	147 499	117 317	30 182	982 045	940 470	41 575
TOTAL GENERAL	1 091 660	1 340 303	-248 643	14 017 975	12 737 194	1 280 780

Passifs**Autres emprunts**

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2020	31/12/2019	Variation
BUSINESS TOWERS	1 573 289	11 944 400	-10 371 111
UTIQUE GAZ	1 122 158	1 625 820	-503 662
CODIS	46 822	78 609	-31 787
SIDHET	13 191 520	16 002 530	-2 811 010
TOTAL	15 933 788	29 651 359	-13 717 571

Provisions pour autres risques et charges

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2020	31/12/2019	Variation
COTIF-SICAR	-	40 000	-40 000
UTIQUE GAZ	1 081 469	1 829 606	-748 137
SIDHET	422 501	422 501	-
CARTE VIE	928 836	863 695	65 141
CARTE	1032527,2	1030929	1 598
TOTAL	3 465 334	4 186 731	-721 397

Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opération d'assurance directe ne concernent que CARTE assurances et s'élèvent au 31/12/2020 à 17 309 561 dinars contre 14 445 667 dinars pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 2 863 894 dinars.

Dépôts et cautionnements reçus

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2020	31/12/2019	Variation
CIIM	118 750	118 750	-
CARTE	119 436	124 436	-5 000
TOTAL	238 186	243 186	-5 000

Personnel

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2020	31/12/2019	Variation
COTIF-SICAR	-	-	-
COFITE-SICAF	-	-	-
CITE	-	-	-
CIIM	-	-	-
BUSINESS TOWERS	-	-	-
UTIQUE GAZ	46	45	1

CCF	87 244	238 354	-151 110
CODIS	775 109	1 849	773 260
SIDHET	6 749	264 654	-257 905
INCOM	-	-	-
SERENITY	-	-	-
RVS	13 807	8 700	5 107
CARTE VIE	231 725	235 024	-3 299
CARTE	989 421	916 416	73 005
TOTAL	2 104 101	1 665 042	439 059

Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2020	31/12/2019	Variation
COTIF-SICAR	5 287	3 972	1 315
COFITE-SICAF	2 366	2 633	-267
CITE	700	1 107	-407
CIIM	144 925	206 191	-61 266
BUSINESS TOWERS	10 264	40 711	-30 447
UTIQUE GAZ	558 052	1323992	-765 940
CCF	121 776	123 451	-1 675
CODIS	291 436	307 801	-16 365
SIDHET	197 955	591 918	-393 963
INCOM	5 037	-	5 037
SERENITY	-	-	-
RVS	70 629	56 824	13 805
CARTE VIE	789 116	2 119 886	-1 330 770
CARTE	3 708 629	6 286 594	-2 577 965
TOTAL	5 906 173	11 065 080	-5 158 907

Créditeurs divers

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2020	31/12/2019	Variation
COTIF-SICAR	1 280 687	37 877	1 242 810
COFITE-SICAF	208 852	65 942	142 910
CITE	-80 282	43 096	-123 378
CIIM	-6 154 597	-841 297	-5 313 300
BUSINESS TOWERS	50 399 601	19 636 154	30 763 447
UTIQUE GAZ	1 823 899	1 967 244	-143 345
CCF	1 333 155	1 657 773	-324 618

CODIS	22 836 624	28 774 997	-5 938 373
SIDHET	13 222 811	9 268 224	3 954 587
INCOM	19 032	-	19 032
SERENITY	-	-	-
RVS	-344 217	16 976	-361 193
CARTE VIE	-156 128	44 612	-200 740
CARTE	19 866 614	2 154 187	17 712 427
TOTAL	104 256 050	62 825 785	41 430 266

Autres comptes de régularisation Passif

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2020	31/12/2019	Variation
COTIF-SICAR	-210 066	161 300	-371 366
COFITE-SICAF	3 575	6 647	-3 072
CITE	1439,173	347	1 092
CIIM	86 613	70 177	16 436
BUSINESS TOWERS	150 407	76 819	73 588
UTIQUE GAZ	489 513	-1 351	490 864
	-	-	-
CODIS	744 518	1 057 078	-312 560
SIDHET	4 367 076	3 513 858	853 218
INCOM	36	-	36
SERENITY	21 681	-	21 681
RVS	2 400	2 000	400
CARTE VIE	931 724	390 904	540 820
CARTE	-	79 246	-79 246
TOTAL	6 588 915	5 357 025	1 231 890

15. NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT :**Charges financières nettes des filiales**

Filiales	31/12/2020	31/12/2019	Variation
COTIF-SICAR	364 015	62 934	301 081
COFITE-SICAF	-2 023	-2 934	911
CITE	90 818	94 590	-3 772
CIIM	-71	-196	125
BUSINESS TOWERS	1 241 787	-557 289	1 799 076
UTIQUE GAZ	-162 208	-15 086	-147 122
CCF	341 924	636 235	-294 311
CODIS	-2 005 160	-1435753	-569 407
SIDHET	-1 704 558	-2 481 585	777 027
INCOM	-13 482	-	-13 482
SERENITY	9 203	-	9 203
RVS	10 190	-96	10 286
TOTAL	-1 829 565	-3 699 180	1 869 615

Revenus des filiales

Filiales	31/12/2020	31/12/2019	Variation
UTIQUE GAZ	7 868 913	9 155 341	-1 286 429
CCF	674 704	693 686	-18 982
CODIS	56 647 642	51 858 619	4 789 023
SIDHET	5 194 952	18 060 244	-12 865 292
CIIM	1 254 365	1 336 448	-82 083
CITE	-	1 638 655	-1 638 655
COTIF	621 953	844 250	-222 297
COFITE	305 227	453 266	-148 039
BUSINESS TOWERS	112 500	-	112 500
INCOM	11 626	-	11 626
RVS	1 510	-	1 510
TOTAL	72 693 391	84 040 511	-11 347 120

GROUPE « CARTE »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires
Du Groupe « CARTE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « CARTE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 718 957 108 dinars et un résultat net de l'exercice de 19 069 746 dinars.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 05 Avril 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe « CARTE » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphes d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Comme indiqué au niveau de la note « **3- PERIMETRE** », certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ne sont pas appuyés par un rapport d'audit.
- La Note aux états financiers **10** se rapportant à l'application par la société **CARTE VIE** des dispositions du décret-loi 2020-19 portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients.
- La Note aux états financiers **11** se rapportant au contrôle fiscal subis par la Société CARTE et la Société CARTE VIE en 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport sur la gestion du groupe incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de

cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020.

Tunis, le 06 Mai 2021

Emna RACHIKOU

Partner

F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Sofiène BEN AMIRA

Partner

C.M.C- DFK International


FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
 6, Rue de Riyal-Les Berges du Lac II-10534
 MF: 810663T/A/M/000 - RC: B148972
 Tél: 71.194.344 / Fax: 71.194.343
 E-mail: tn_fmimbz@kpmg.com


CABINET C.M.C-DFK
 Tél
 71 880 933
 71887 294
 Fax
 71872 115
 COMMISSARIAT - MANAGEMENT